
Adresse de la société populaire d'Allonne (Maine-et-Loire) félicite la Convention de la chute de Robespierre, lors de la séance du 16 fructidor an II (2 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Allonne (Maine-et-Loire) félicite la Convention de la chute de Robespierre, lors de la séance du 16 fructidor an II (2 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. p. 181;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15263_t1_0181_0000_2

Fichier pdf généré le 14/01/2020

Séance du 16 fructidor an II

(mardi 2 septembre 1794)

Présidence de MERLIN (de Thionville)

1

A l'ouverture de la séance un secrétaire fait lecture des adresses dont l'extrait suit :

La société populaire d'Allonne^a, district de Saumur [Maine-et-Loire]; le conseil général de la municipalité de Loches^b, département d'Indre-et-Loire; la société populaire de Nailloux^c, district de Villefranche [Haute-Garonne]; la société populaire d'Eauze^d, district de Condom [Gers]; le corps municipal et le comité de surveillance de la commune de Clarbec^e, district de Pont-Chalier [Calvados]; les commis de l'administration de ce district; la société populaire d'Oloron [Basses-Pyrénées]; la société populaire d'Alet^f, département de l'Aude; les membres composant le tribunal du district de Lesneven^g, département du Finistère; la société populaire de Montbard^j [Côte-d'Or] félicitent la Convention nationale sur la chute du scélérat Robespierre et complices, et sur les victoires remportées par les armées de la République. Elles l'invitent à rester à son poste et à continuer ses glorieux travaux.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

a

[La société populaire d'Allonne, département de Maine-et-Loire, à la Convention nationale, s. d.] (2)

Citoyens représentants,

Braves déffenseurs des droits du peuple, encore une horrible conspiration qui devoit étouffer la liberté et l'égalité et par conséquent nous replonger dans l'esclavage; mais grâce à vos soins, à votre active surveillance et à votre fermeté, les traîtres et les conspirateurs ont été découverts; le glaive de la loi les a frappé et l'Être suprême en a fait un exemple terrible

pour toute la postérité puisque vainement ils ont cherché à se détruire; le peuple de Paris devoit être témoin du juste châtement qui est réservé aux monstres, tels que Robespierre, Saint-Just, et Georges Couthon, qui affectoient le plus grand républicanisme quoiqu'ils en fussent les ennemis, puisqu'ils cherchoient à le détruire pour devenir des tirans; mais nous n'en voulons plus. Vive la République. Assurez-nous la pour toujours, ô mandataires fidels qui venez encore une fois de nous sauver; que nous devons vous chérir ! C'est à vous seuls et aux parisiens que nous devons en rendre grâce; nous l'apprendrons à nos enfants, et leurs premiers accents seront de crier vive la République; vive la Convention; vive les parisiens; que de votre sein parte la consternation pour les traîtres, et la confiance pour les bons afin d'éteindre cette race impie et de ranimer le courage des patriotes; continuez sages législateurs à faire régner les mœurs, la vertu, la justice et la probité. Ce sont les ciments de la liberté, qu'ils soient les offrandes consacrées à l'Être suprême pour le remercier de nous avoir aidé à frapper de mort tous les tirans qui cherchent à méconnoître nos droits et à les outrager; restez à votre poste pour consommer notre bonheur et pour assurer au genre humain ce qu'il s'est promis d'une assemblée de sages et vertueux législateurs tels que vous.

Salut et fraternité.

CORMERY, président; MERLAN, secrétaire, et une demi-page de signatures.

b

[Le conseil général de la municipalité de Loches, département d'Indre-et-Loire, à la Convention nationale, s. d.] (3)

Citoyens représentants,

Robespierre, Couthon, Saint-Just... ont été chéris tant qu'ils ont été crus patriotes, parce que le patriotisme est prononcé en France et que l'on veut sincèrement la liberté et l'égalité. Robespierre, Couthon, Saint-Just... était de vils

(1) P.-V., XLV, 1-2.

(2) C 320, pl. 1314, p. 33.

(3) C 319, pl. 1304, p. 35.